

Conseil d'école n°2 du Mardi 14 Mars 2017

Sont présents : Mesdames les adjointes des maires du Triadou et de Saint Mathieu de Trévières, Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves, Madame la DDEN, Mesdames et Messieurs les enseignants.

Sont excusés Monsieur l'inspecteur de l'éducation Nationale, monsieur l'adjoint au maire de Saint-Mathieu en charge des travaux.

EFFECTIFS

Depuis le début de l'année les effectifs sont stables autour de de 380. Il y a actuellement 2 enfants du voyage scolarisés.

Pour l'an prochain la prévision est de 370 enfants toujours pour 14 classes.

Il est demandé à la mairie de communiquer dès qu'elle en a connaissance les nouvelles inscriptions.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Le solde est à ce jour de 6600 euros.

TRAVAUX

L'étanchéité du toit principal est en cours d'achèvement.

Les peintures du couloir d'entrée vont être refaites.

Madame Pescheux souhaite savoir où en est sa demande de tables individuelles.

Nouveau bloc sanitaire : des problèmes ont été constatés et résolus, en cas de nouvelle difficulté l'accès sera limité aux seuls CP.

SECURITE

Deux exercices ont été réalisés, un de type évacuation incendie, un de type confinement. Les temps de réalisation ont été bons. Les salles 8 et 9 ainsi que les annexes ont un problème d'audition de l'alarme.

Les parents d'élèves souhaitent être présents lors d'un prochain exercice.

Le directeur rappelle qu'une commission de sécurité effectue une visite pluriannuelle dans les établissements recevant du public.

HYGIENE

Le ménage n'est pas satisfaisant. La mairie prend note de ce constat et déclare qu'un courrier a été adressé au prestataire. Pour la partie effectuée par les services municipaux le problème est dû au fait que les agents absents ne sont pas toujours remplacés. La municipalité réfléchit à un système de régulation du ménage et à instaurer un passage de ménage dans les toilettes après la pause méridienne.

PAI

Un problème se pose pour les élèves ayant un régime alimentaire. L'affichage des menus est tardif et il y a des changements. La mairie s'engage à plus de rapidité et de précision.

CANTINE

L'APE a fait une visite avant les vacances, elle a constaté un haut niveau sonore et un temps réduit passé à table. Un agent a été désigné par la mairie pour analyser la situation et faire des propositions pour améliorer le fonctionnement. La piste d'un règlement commun scolaire/périscolaire est évoquée. Le directeur fait remonter que certains enfants ne respectent pas le personnel de service ou d'encadrement. La mairie précise que des sanctions existent, elles vont du simple avertissement à l'exclusion. Dans la plupart des cas les événements sont réglés sur le champ. Il est précisé qu'un service de cantine dure 40 minutes. Il est précisé qu'un tri des déchets (périssables/non périssable

est demandé aux enfants. La mairie réfléchit à l'implantation d'un pictogramme visuel pour limiter le bruit. L'APE demande qu'un exercice de sécurité soit organisé sur le temps périscolaire. Le directeur répond que c'est à l'initiative de la mairie de programmer cet exercice. L'APE fait aussi remarquer que certains agents n'utilisent pas toujours un vocabulaire respectueux envers les enfants.

GARDERIE / TAP

Il y a eu des problèmes de sécurité au moment de la répartition et au retour des groupes. La municipalité répond qu'une note a été faite aux animateurs et que le problème est résolu. Il est proposé d'uniformiser les activités (ping-pong) sur le calendrier de la période scolaire.

Le retard pour la facturation est dû à un problème de logiciel et de personnel.

ACTIONS DE L'APE

Les parents d'élèves déplorent l'absence de Carnaval cette année. Le directeur explique que ce choix résulte de la majorité de l'équipe et que les contraintes actuelles de sécurité ne lui permettent pas d'organiser sereinement ce type de manifestation. Des parents émettent l'idée d'une journée décalée. Les enseignants font remarquer le manque d'intérêt pédagogique.

Le loto a vu sa fréquentation baisser.

Le marché aux fleurs est prévu le samedi 22 avril sur le parking d'intermarché.

L'APE demande qu'une séance de photos communes soit organisée avec la maternelle.

Les parents sont informés que le cross de l'école aura lieu le 17 Mai.

PROJET D'ECOLE

Le directeur informe le conseil que le projet d'école est en attente de validation définitive et qu'il sera présenté lors de la prochaine réunion.